

ANNEXE I
(*article 1*)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DE LA DÉPENSE

CHAPITRE I

LE PERSONNEL D'APPOINT

1. La préparation du plan directeur d'aménagement et de développement (2003, 2004) requiert l'embauche du personnel suivant :

<u>Nombre de poste</u>	<u>Coût</u>
1° 4 professionnels	560 000 \$
2° 2 techniciens	240 000 \$
3° 1 secrétaire	100 000 \$
Sous total :	900 000 \$

2. La confection de la refonte des règlements d'urbanisme (2003, 2004, 2005) requiert l'embauche du personnel suivant :

<u>Nombre de poste</u>	<u>Coût</u>
1° 3 professionnels	630 000 \$
Sous total :	630 000 \$

CHAPITRE II

LES SERVICES PROFESSIONNELS

3. Les mandats confiés à des firmes spécialisées pour la réalisation d'études particulières ou pour le soutien logistique nécessaire aux séances de consultations publiques sont estimés à la somme de 305 000 \$.

Sous total : 305 000 \$

GRAND TOTAL : 1 835 000 \$

Annexe préparée le 28 novembre 2002 par : (s) Denis Jean
Denis Jean, urbaniste
Division de l'urbanisme
Service de l'aménagement du territoire